

QUOTIDIEN & DÉMARCHES

COMMUNICATION

Associations et professionnels, la municipalité de Nort vous offre plusieurs opportunités pour communiquer sur vos activités.

Bulletin municipal Nort Infos



Pour transmettre vos demandes d'insertion dans le bulletin, téléchargez, complétez et retournez le formulaire disponible ci-dessous au service communication :



communication@nort-sur-erdre.fr



[Télécharger le formulaire de parution dans le bulletin municipal](#)



[Télécharger le formulaire de parution pour les nouveaux commerçants-artisans-services](#)



[Télécharger le règlement de parution dans le bulletin municipal](#)

Panneaux lumineux



Avant de rédiger votre demande d'insertion d'un message sur les panneaux lumineux, prenez connaissance du règlement, puis remplissez le formulaire disponible ci-dessous afin de rédiger le message souhaité et retournez-le au service communication.



[Télécharger le formulaire](#)



[Télécharger le règlement](#)

Site internet



Pour transmettre ou modifier les informations relatives à votre association (activité, coordonnées etc...), veuillez contacter le service communication :



communication@nort-sur-erdre.fr

Correspondants de presse



Correspondant Ouest-France

Michel Brochetto



06 12 82 79 92



brocchettomichel@yahoo.fr

Correspondante Presse Océan et l'Eclaireur

Astrid Santerre Haas



06 60 88 63 32



astrid.haas@orange.fr



Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h